



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire

Du vendredi 26 janvier 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le vingt-six janvier à dix-huit heures quarante-cinq

les membres de l'association Le Lézard

se sont réunis dans le local de l'association, 4 rue Pierre Rameil à Céret (66400)

sur convocation régulière qui leur a été adressée par messagerie électronique et par voie d'affichage par l'association.

37 membres sur 98 (adhérents 2024) sont présents ou représentés en début de réunion.

23 membres sont présents : Françoise ALARCÓN, Fabienne BEUGNOT, Chantal BOUDIN, Myriam CASSAGNAUD, Yves CHENOT, Léon DADA, Marguerite DADA, Marc DE GUALY, Christian DEBOMBOURG, Madeleine FINET, Maria FORN ALONSO, Élisabeth JARRY, Sylvette LUMIÈRE, Roland MASSON, Marie-France PLANSON, Mireille POIRIER, Colette REY, Valérie ROSIQUE, Jean Luc SOUBRIÉ, Bruno TOSI, Marina VAN DEN BERG, Odette VINAS, Jean-Claude ZANCO.

14 membres ont donné procuration : Nicolas BELLOUIN (à Mme Lumière), Dirk COOLS (à Mme Rosique), Véronique DUCHÈNE (à Mme Forn), Brigitte FERRER (à M. De Gualy), Jean HAMÈS (à M. Zanco), Gérard HASTINGS (à Mme Beugnot), Lesley ISAACS (à M. Zanco), Janine LEJEUNE (à Mme Finet), Marie-Jo MAGUER (à Mme Rey), Nicole MAHOUX (à Mme Dada), Ingrid MATTHYS (à Mme Alarcón), Madeleine SALABERT (à Mme Rey), Michel SALABERT (à M. De Gualy), Ana Luiza SIMOÉS PEREIRA (à Mme Beugnot).

Est arrivée en cours d'assemblée : Sylvie VINCENDON à 18h55.

Ordre du jour

Marguerite Dada, présidente, accueille les participants à l'assemblée et annonce l'ordre du jour.

- Désignation du président de séance, du scrutateur, et d'un secrétaire
- Rapport moral
- Bilan financier
- Questions diverses
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Désignation du président de séance, du scrutateur, et du secrétaire

Marguerite Dada se propose comme président de séance, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents représentés.

Léon Dada se propose comme secrétaire de séance, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents représentés.

Maria Forn se propose comme scrutatrice, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents représentés.

Page 1/6

Le Lézard

Café Culturel Associatif

Association Loi 1901 enregistrée sous le n° W661002699

Siret n° 887 814 333 00019

Adresse Postale : 4 rue Pierre Rameil 66400 Céret

Email : contact@lezardasso.fr – site : www.lezardasso.fr



Rapport Moral

Marguerite présente le bilan moral.

" Notre association a pour but :

La création d'un lieu de rencontre et de convivialité sous la forme d'un café culturel associatif

D'être un lieu de partage et d'échanges intergénérationnels et interculturels

Un espace de réflexion et de paroles, de solidarité, de respect de l'environnement, d'ouverture au monde, d'expression artistique

D'être un lieu qui s'inscrit au cœur de la cité, donnant la parole aux habitants, faisant vivre au quotidien des liens sociaux de proximité

D'être un lieu qui favorise la promotion d'alternatives écologiques et humaines

L'association est indépendante de tous partis et de toutes confessions.

En 2023 nous avons :

- Présenté 15 conférences

- Organisé 2 lectures et 6 concerts, dont un en plein air qui a demandé beaucoup d'organisation et je remercie encore tous ceux qui y ont participé.

- Et exposé 8 artistes sur nos murs

- En mai et juin nous avons organisé une série d'ateliers de Calligraphie arabe et latine et les participants ont exposé leurs œuvres en fin de stage

De nouveaux ateliers ont vu le jour : deux ateliers d'anglais supplémentaires, un atelier de français pour les débutants, un atelier de biodanza, un atelier d'échecs, un atelier de danse, un atelier d'écriture, une table ronde et un atelier bricolage. L'atelier théâtre a recommencé en avril et l'atelier de couture est revenu cet automne.

Et les ateliers plus anciens ont continué : les trois ateliers d'espagnol, un atelier d'anglais, l'atelier d'harmonica (qui propose maintenant deux séances par semaine), l'atelier philo, et l'atelier de français pour s'améliorer.

Enfin, depuis toujours, le café est ouvert à tous les samedis matin. Pendant l'été il était aussi ouvert les mardis soir lors des marchés nocturnes.

Tout ceci a été rendu possible grâce à une équipe de 26 bénévoles, toujours assidus et persévérants. Et je les remercie pour tout ce qu'ils nous apportent.

-En 2023 nous avons rencontré des membres fondateurs d'une nouvelle association à Céret : Le Passage, qui monte un projet d'Espace culturel avec lesquels nous pourrions collaborer dans un futur proche

- Nous avons soutenu par notre adhésion l'association des amis du ciné céréta,

- Nous avons envoyé nos programmes d'animation à Marijn, qui s'occupe de "j'aime Céret",

- Nous avons signé une convention de bénévolat au club des ambassadeurs de la saison culturelle de la ville de Céret : nous diffuserons les informations de leur programme culturel dans notre lettre hebdomadaire. La mairie, qui nous subventionne à hauteur d'un mois et demi de loyer, aime bien que les associations de Céret participent à l'animation de la ville. Comme nous ne sommes pas très forts pour

tenir une bodega, participer au carnaval (mais ce serait une idée à creuser), ou animer le parc du château d'Aubiry, c'est un moyen de rester proche d'eux.

- Nous avons participé à des réunions organisées par la Fédération Départementale des Foyers Ruraux.



Ces rencontres avaient pour but de nous aider à monter un projet d'Animation de la Vie Sociale nous permettant de demander une subvention à la CAF pour notre fonctionnement quotidien en lien avec ce projet. Les 4 points fondamentaux que doit respecter ce projet sont la Proximité auprès du public, la Réponse à des besoins, la Participation de tout le public et la Mixité des publics. Il peut y avoir plein de projets d'animation de vie sociale différents réunissant ces points fondamentaux, mais à l'heure actuelle et dans le contexte de la ville de Céret, nous avons considéré que cela nous demanderait beaucoup de travail pour peut-être très peu de résultats. Donc nous avons suspendu les démarches et nous reprendrons plus tard.

- Et nous collaborons toujours avec la librairie Le Cheval dans l'Arbre, ne serait-ce que pour les accueillir lors des Nuits de la lecture.

L'association accueille de plus en plus de membres :

152 en 2019 - 118 en 2020 (période Covid où nous avons fermé jusqu'en novembre 2021)

à nouveau 152 en 2022 – et 167 en 2023.

L'augmentation n'est pas très forte, mais la participation aux ateliers est plus élevée qu'avant.

Auparavant nous avons beaucoup de membres sympathisants qui adhéraient pour nous donner un coup de pouce car ils aimaient notre démarche, mais qui ne venaient pas aux ateliers.

Maintenant nous adhérons plus pour participer à un ou plusieurs ateliers qui ont retenu notre attention.

Je rappelle que n'importe qui peut proposer de créer un atelier pour partager ses connaissances, c'est le principe de l'association.

Pour l'année qui vient, nous avons déjà de nombreuses conférences en cours d'organisation, une représentation théâtrale, une lecture de nouvelles, et des propositions de concerts.

Un nouvel atelier de peinture (ou d'art thérapie... ce sont les adhérents qui vont décider) va voir le jour très bientôt.

Et nous allons installer un accès à internet en wifi dans le local.

Depuis l'année dernière nous demandons, lors de leur inscription, ce que les membres recherchent dans l'association en adhérant. Le mot qui revient le plus est "convivialité". C'est bien, parce que ça fait partie des buts de l'association. Mais il y a des points sur lesquels nous devrions nous améliorer pour remplir les objectifs inscrits dans les statuts : les échanges intergénérationnels par exemple. "

Résolution

Le rapport moral de l'association est adopté avec 38 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.



Bilan Financier

Marc De Gualy, trésorier, présente le bilan.

Pour les dépenses

L'ensemble des dépenses s'élève à 9 962,58 €.

Par rapport à l'année dernière, les dépenses ont augmenté de 14,76 %. Cette augmentation est principalement due à l'organisation du concert de Yamin Alma en septembre 2023. La moyenne mensuelle des dépenses s'élève à 830,21 €.

Les charges fixes s'élèvent à 71,16 % du total, soit 7 089,51 €. Elles comprennent le loyer, l'électricité, l'eau, l'assurance, les frais bancaires et l'hébergement de notre site internet.

Les achats de consommables représentent 28,35 % des dépenses, soit 2 823,07 €. Ils comprennent les achats de boissons et de produits pour l'entretien du local.

Les services divers représentent 0,5 % du total.

Pour les recettes

L'ensemble des recettes s'élève à 10 752,18 €.

Par rapport à l'année précédente, les recettes ont augmenté de 27,36 %. Cette forte augmentation est due principalement à la participation aux ateliers (augmentation de 63,7 %) et à la majoration de la subvention de la commune, passée de 500 à 800 €.

La vente de boissons occupe 29,43 % des recettes avec un apport de 3 164,93 € sur l'année.

Les adhésions 18,58 %, soit 1 998 €.

La participation aux ateliers représente 33,98 % du total, soit 3 653,70 €.

Les conférences et concerts représentent 10,56 %, soit 1 135,55 €.

Enfin, la subvention de la Commune de Céret (800 €) représente 7,44 %.

La situation est positive et nous n'avons plus de déficit.

Trésorerie

Nous avons 814,98 € en banque en début d'exercice et 3 008,81 € en fin d'exercice. Ce solde positif représente 3 mois et demi de fonctionnement.

Résolution

Le bilan financier de l'association est adopté avec 38 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.



Questions diverses et propositions d'amélioration

- Il faudrait créer un cahier de présentation de l'association disponible au café pour tout visiteur ou nouvel adhérent.
- Remplacer la bâche de façade du local par un panneau neuf ne serait pas un luxe. Marguerite demandera un devis à Ordi Copy.
- Christian Debombourg se propose pour faire de l'aide aux devoirs. Ce service existe déjà à Céret pour les cours primaires. Ce pourrait être utile pour les collèges... Il faudrait se renseigner.
- Françoise Alarcón pourrait faire un atelier de philo pour les enfants.
- Yves Chenot va préparer des soirées karaoké. Lorsque nous aurons un accès internet ce sera plus facile pour utiliser les applications spécialisées dans ce type de divertissement.
- L'association recherche un nouvel animateur de danse pour l'atelier qui a déjà sa salle tous les mardis après-midi au rez-de-chaussée de la Salle de l'Union. Une annonce sera faite dans la prochaine lettre hebdomadaire.
- Le tableau de Valérie Rosique qui sert principalement pour les ateliers de langue va être posé sur un chevalet qu'elle apportera.
- Colette Rey demande à chacun de la contacter pour des idées de conférences ou des expositions.

Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

L'an dernier nous étions 6 membres au conseil d'administration.

En juillet dernier, Marie Paimpec qui animait l'atelier de Recycl'Art jusqu'en 2022 et qui était membre du conseil d'administration, a dû démissionner pour raisons de santé.

Et ce soir, Madeleine démissionne de son poste.

Le Conseil devant être renouvelé à hauteur d'un tiers, et 2 personnes sur 6 ayant démissionné, aucun autre membre n'a besoin de partir (même s'il pouvait se présenter à nouveau).

Les 5 candidats qui se sont proposés pour renflouer notre équipe sont (par ordre alphabétique) :

Françoise ALARCON, Fabienne BEUGNOT, Maria FORN, Sylvette LUMIERE et Jean Claude ZANCO.

Intégration de Françoise ALARCON au conseil d'administration

Votes contre : 0

Absentions : 0

donc Votes pour : 38

Intégration de Fabienne BEUGNOT au conseil d'administration

Votes contre : 0

Absentions : 0

donc Votes pour : 38

Intégration de Maria FORN au conseil d'administration

Votes contre : 0

Absentions : 0

donc Votes pour : 38

Intégration de Sylvette LUMIERE au conseil d'administration

Votes contre : 0

Absentions : 0

donc Votes pour : 38

Intégration de Jean Claude ZANCO au conseil d'administration

Votes contre : 0

Absentions : 0

donc Votes pour : 38

Avant de terminer, toute l'équipe souhaite remercier Ghislaine, membre fondateur de l'association en novembre 2017 et présidente de 2018 à 2022.

Ghislaine va quitter la région cette année pour se rapprocher de sa famille. Elle a toujours eu à cœur de maintenir une ambiance chaleureuse et conviviale au café, elle a travaillé dur pour nous pendant ces 4 années, et elle va nous manquer.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la présidente lève la séance à 19h30.

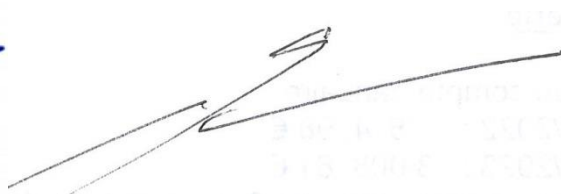
La Présidente

Marguerite Dada



Le Secrétaire

Léon Dada



La Scrutatrice

Maria Forn

